

2036. **Frankenia laevis** L., Spec., p. 473 ¹.

Ch. Plante pérennante ou vivace, couchée en cercle sur le sol mais pouvant
H. former de larges touffes de 15 à 30 cm de haut. *Tiges* de 5 à 80 cm de
Th. long, nombreuses, glabres, glabrescentes ou velues, à écorce rougeâtre
ou brun-rouge, jamais blanc-grisâtre. *Feuilles* nombreuses et glomérulées,
persistantes sur les rameaux, mais caduques sur la base des tiges,
Fig. 5, linéaires dans l'ensemble mais à limbe pouvant être arrondi ou même
6 et 7 cordé à la base, glabrescentes ou velues, à pétiole court et cilié de poils
linéaires aplatis. *Inflorescences* en petites cymes pauciflores réunies en
cymes lâches ou compactes, quelquefois corymbiformes. *Fleurs* de 6 à
8 (9) mm de long. *Calices* velus ou glabres à dents 2-3 fois plus courtes
que le tube, celui-ci allongé et dépassé par les pétales de 1 à 3 mm.
Pétales rose clair ou violacé, entiers ou à peine érodés au sommet, à
ligule très courte ou nulle. *Filets staminaux* de 4 à 6 mm, dépassant le
tube, non dilatés sous l'anthere, rapprochés en un tube de 1 à 3,5 mm.
Styles exserts à branches stigmatiques nulles ou pouvant atteindre 1 mm.
Graines de dimensions variables (0,5 à 0,9 mm), jamais ornementées
de lignes de papilles.

HAB. — Sols salés humides, sablonneux ou limoneux.

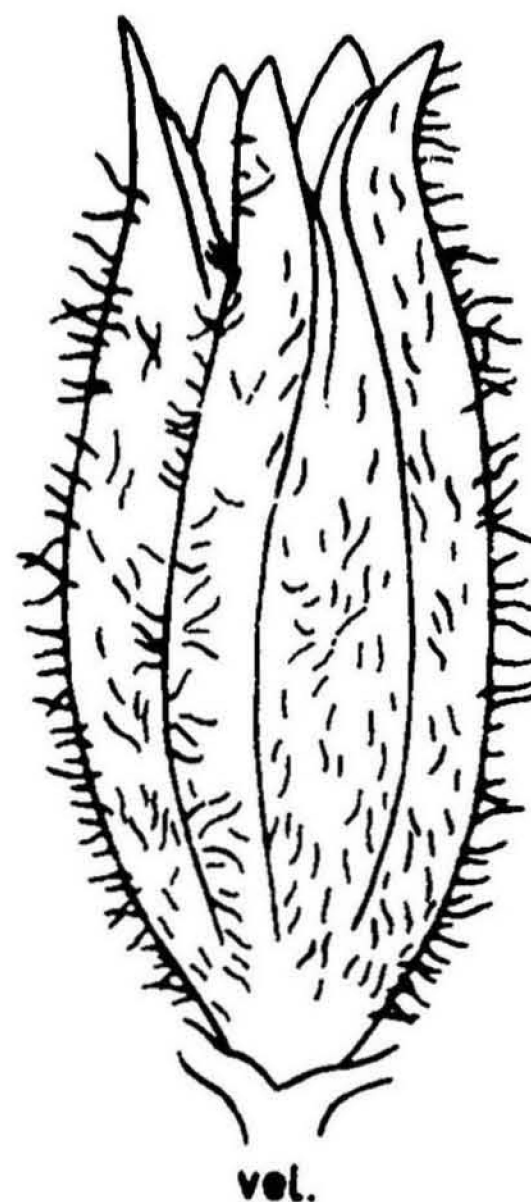
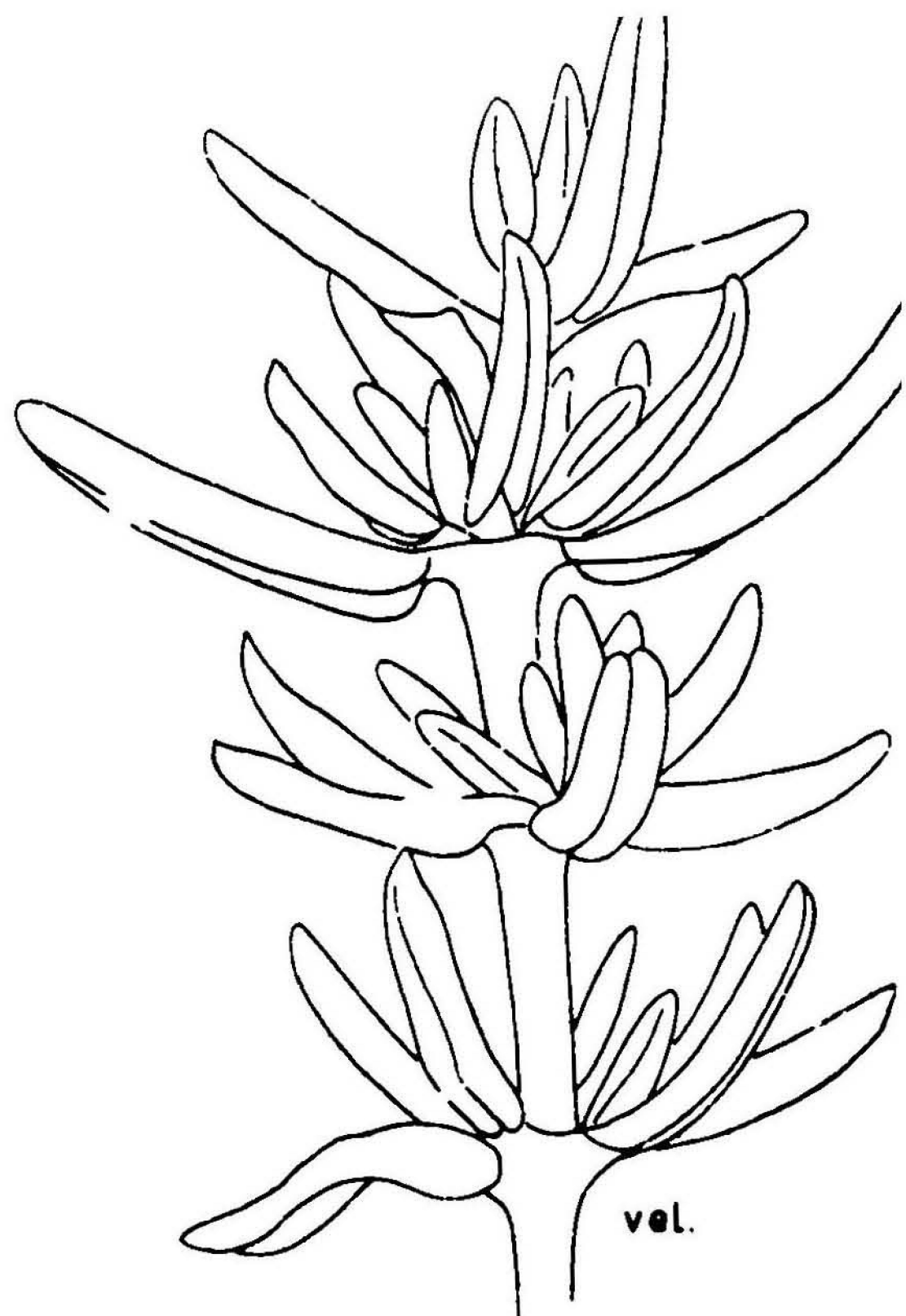
RÉP. — Europe, région méditerranéenne des îles Canaries en Perse, Mauritanie, Afrique du Sud.

Au Maroc, la plante est connue des côtes méditerranéennes et atlantique, d'où elle pénètre vers l'intérieur jusqu'à la dorsale atlasique. On en connaît quelques stations sur la bordure septentrionale du Sahara. Plusieurs sous-espèces peuvent être distinguées par leurs caractères morphologiques ; chacune possède une répartition propre autour de la région méditerranéenne (voir la fig. 7, p. 31).

¹ *Fr. laevis* Willd., p. 241, DC., I, 349 et auct. post. ; *Fr. hirsuta* Willk. et Lange, I, p. 692, Halacsy, I, p. 149, Fournier, p. 441 ; *Fr. hirsuta* var. *laevis*, var. *intermedia*, var. *hispida* Boiss. I, p. 780 (les var. *revoluta* et var. *erecta* Boiss. l.c. doivent être rapportées à *Fr. corymbosa*). Les auteurs (BOISSIER, ROUY, etc.) qui adoptent pour nom spécifique, le binôme *Fr. hirsuta* L., de préférence à *Fr. laevis* L. se basent sur le fait que l'espèce possède des formes glabres et des formes velues variant de *Fr. laevis* L. (glabre) à *Fr. hispida* DC. (velue), *Fr. hirsuta* L. présentant des caractères intermédiaires. Or après examen des échantillons de DE CANDOLLE, il semble que *Fr. hispida* DC. doive être pris en synonyme de *Fr. hirsuta* L. Par ailleurs, *Fr. hirsuta* présente l'inconvénient de désigner tantôt des formes de *Fr. laevis* (pour ROUY par exemple), tantôt des formes de *Fr. laevis* et de *Fr. corymbosa* (pour BOISSIER). Il convient donc, semble-t-il, de retenir *Fr. laevis* comme binôme spécifique, celui-ci ne prêtant pas à confusion.

CLÉ DES SOUS-ESPÈCES

- Plante pérenne (mais fleurissant la première année) à tiges herbacées, de petite dimension (1-30 cm de diamètre), couchée à terre, semblable à *Fr. pulverulenta* et à feuilles florales pouvant être cordées à la base ssp. *composita*
- Plante vivace à tiges ligneuses.
 - = Plante couchée-dressée ou dressée en buisson, toute velue à poils soyeux, longs et fins, grisâtre, mais à tiges brun-rouge, à grandes fleurs et vivant dans les sables du bord de mer ssp. *velutina*
 - = Plante couchée sur le sol.
 - + Rameaux lisses, glabres ou glabrescents, feuilles glabres, calices glabres sauf quelques poils ou papilles à la base entre les côtes ssp. *laevis*
 - + Plante à feuilles glabres sur la face supérieure mais plus ou moins pubérulentes sur la face inférieure, à rameaux et calices velus-hispides, à poils plats et blancs plus longs que la largeur des rameaux et au moins aussi longs que la largeur du calice ssp. *hirsuta*
 - + Plante à feuilles glabrescentes ou plus ou moins pubérulentes sur les deux faces, à rameaux courtement tomenteux ainsi que les calices, ceux-ci pouvant porter en plus des poils longs et plats dans leur partie supérieure ou à leur base ssp. *intermedia*



e) **ssp. *velutina*** (Brouss.) Maire, Cat., p. 488 (*Fr. velutina* Broussonet ex DC., l, p. 350 ; *Fr. hirsuta* var. *velutina* Ball, Spic., p. 353).

Plante vivace, à grosse souche émettant des tiges souvent souterraines et d'où partent de très nombreux rameaux la plupart florifères. *Tiges* et base des rameaux ligneuses, épaisses, brun-foncé ou rougeâtre, glabres et lisses ou striées de côtes longitudinales. Rameaux feuillés entièrement ou non, couverts sur leur partie moyenne et supérieure de longs poils blancs, linéaires, perpendiculaires à la tige ou rétrorses, denses. *Feuilles* grandes (4-7 mm de long sur 0,5 à 1 mm de large), à limbe entièrement enroulé, couvert d'un tomentum lâche de poils fins et courts, blancs ou cristallins et de petites papilles, à pétiole triangulaire bordé de longs cils linéaires. *Inflorescences* en petites cymes denses disposées par 2 à 15 au-dessous de la fleur terminale et formant un épi lâche et feuillé. *Calices* de 5 à 6 mm de long sur 1 à 2 de diamètre, à dents de 1 à 2 mm de long, tout couverts de longs poils linéaires, fins, aplatis, dirigés dans tous les sens et mêlés de quelques poils fusiformes sur les côtes et de papilles entre celles-ci. *Pétales* longs de 6 à 9 mm d'un beau rose clair ou violacé. *Filets staminaux* de 4-6 mm, à peine exsert., rapprochés en un tube court de 1 mm. *Styles* longs de 2 mm environ, un peu plus courts que l'ovaire, non ou à peine exserts et munis de branches stigmatiques de longueur variable (0 à 1 mm).

RÉP. — Plante endémique : du Maroc atlantique, pénétrant quelque peu au Sahara occidental. Elle est connue des points suivants. **Région de Rabat**: Rabat (Grant, 29.V. 1886 et 2.V.1887), Salé (Jah., 22.IV.1921 : S., 1210), Tmara (V., 6152), Bou-Znika, à l'O. Rhebar (N., 1758 ; V., 3349) — **Chaouïa-Doukkala** : près du phare de Sidi-bou-Ali (S., 8530), du Cap-Blanc au Cap-Cantin (Pitard, 2792), Bou-Azza, El-Hank (Pitard, 2791, 2792), Fédala (Alluaud, 10.V.1922), Oualidia (Emb., 19.I.1925) — **Abda-Haha** : Cap-Cantin (M., 4.IV.1937), Cap-Rhir (W.D.G. et Emb., 2.IV.1926), Mogador (Balansa, 1867, Ibrahim, 7.V.1887), Tamanar (S., 4763) — **Souss** : Agadir (Ibrahim, VI.1877 : M., 1.IV.1922) — **Tekna** : O. Assaka (Mardochee, 1875).

OBS. — 1. La plante peut se présenter quelquefois avec des fleurs nettement blanches comme MAIRE l'avait remarqué (Agadir, 1.IV.1922) mais il n'est pas certain que cette forme soit fixée.

2. Au sud de l'Anti-Atlas (O. Assaka) les tiges deviennent plus ligneuses, plus courtes, dressées ; les feuilles perdent rapidement leur pilosité à la face supérieure, sont beaucoup plus coriaces, presque succulentes. Peut-être faudra-t-il rattacher ultérieurement cette forme au groupe de *Fr. corymbosa*.